AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-6-80690722

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 10 - 13 juin 1980

VIGNE

MILDIOU -

Une fin mai relativement froide puis une première semaine de juin très chaude ont contribué à casser le rythme d'expansion de la maladie. La situation sanitaire actuelle du vignoble est bonne et en contradiction avec des prémices inquiétantes.

Compte-tenu de la période de grande sensibilité des grappes et du feuillage qui existe encore il est prudent cependant de renouveler les traitements lorsque la protection a été assurée jusqu'alors par des fongicides de type classique (cupriques, organo-cupriques et organiques).

Lorsque des produits "pénétrants" à base de curzate, de métalaxyl, d'éthyl phosphite d'aluminium, de milfurame, auront été mis à contribution et, compte-tenu des possibilités d'action de ces produits dans les 4 à 6 jours suivant une contamination, il demeure possible d'attendre la venue d'une pluie sérieuse ou d'une succession d'orages. Il importe de souligner cependant qu'à partir du moment où le feuillage aura été contaminé le temps disponible pour intervenir sera mesuré. Si le danger encouru est grand on donnera alors la préférence à une spécialité à base de métalaxyl (Acylon) dont l'action éradicante est reconnue.

OIDIUM -

Un soufrage en poudre réalisé durant la floraison de la vigne a toujours été donné comme favorable à la fécondation.

Si le temps n'est pas favorable à l'exécution d'un poudrage on mettra à contribution une spécialité à base de triadiméfon (Bayleton) ou de fénarimol (Rubigan). Ces derniers sont mélangeables avec les anti-mildiou dotés d'une action pénétrante.

TORDEUSES DE LA GRAPPE -

Nous arrivons au terme de la première génération. Actuellement les dommages causés et les chenilles auteurs des dégâts sont bien visibles. D'où une tendance naturelle à s'alarmer et à intervenir. Or, il est trop tard pour le faire utilement et trop tôt pour obtenir une action contre la 2ème génération qui débutera durant la troisième décade de juin.

ACARIENS -

Ne pas traiter. Les colonies potentielles pouvant exister dans certains clos sont contraintes à se diluer dans une masse feuillée qui croît rapidement. Il sera temps d'intervenir si cela s'avère nécessaire durant la première quinzaine de juillet.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. 531 A D

ARBORICULTURE FRUITIERE

La protection contre la Tavelure peut être rendue à nouveau nécessaire dans certains vergers où la maladie s'est manifestée.

La lutte contre les Oïdiums doit être poursuivie en particulier sur pommier et pêcher (nectarines sensibles).

N.B. - Tenir compte des délais de traitement avant récolte.
- Attention à l'emploi du soufre pendant les périodes de forte chaleur.

TORDEUSE ORIENTALE -

Les prises se sont accentuées depuis le début de la semaine. Aussi la protection doit être assurée sur les pêchers, nectariniers.

FORFICULES ou PERCE-OREILLES -

De graves attaques localisées ont été signalées dans le Gard. Le traitement des troncs et du sol environnant à l'aide d'insecticides du type méthomyl, carbaryl, freine les déplacements de ces insectes.

CULTURES MARAICHERES

ASPERGES -

La chenille à fourreau , appelée aussi Zeuzère de l'asperge, s'avère fort active dans des zones réputées jusqu'alors indemnes. Par contre elle est quasi inexistante dans les sables littoraux qui durant 2 décennies constituèrent son ère d'élection.

Les éclosions des oeufs sont attendues à partir du 25 juin, que la culture ait été paillée ou pas. La lutte consiste en un arrosage copieux (1500 à 2000 l. d'eau) réalisé au pied des tiges. La terre doit être mouillée sur plusieurs centimètres. On insistera surtout sur les extrémités des rangées et d'une façon plus large sur la zone périphérique des plantations.

Les produits préconisés sont les suivants :

azinphos (40 g. m.a./hl)	lindane (75 g.m.a./hl)
carbaryl (50 g. m.a./hl)	oléoparathion (45 g.m.a./hl)
diéthion (120 g. m.a./hl)	parathion (50 g. m.a/hl)
fenthion (100 g. m.a./hl)	phosalone (120 g.M.a./hl)

Rouille - Dès l'arrêt de la cueillette des turions assurer la protection des tiges et des feuilles en pulvérisant une spécialité à base de mancozèbe ou de cuivre.

POMMES DE TERRE -

Rappelons que la lutte contre le Doryphore est obligatoire. Les pommes de terre à récolter après le 25 juin doivent être traitées.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 13 juin 1980 - 1200 exemplaires